



PV de la Réunion du 18 décembre 2015

I) Point sur la comptabilité

nombre adhérents	2012	2013	Différence 2013/2012	2014	Différence 2014/2013	2015	Différence 2014/2015
Janvier	55	20	35	52	2	47	-5
Février	60	64		55	9	64	9
Mars	71	43	28	63	0	79	16
Avril	51	73	2	55	18	50	-5
Mai	46	24	22	35	1	28	-7
Juin	52	45	7	34	11	33	-1
Juillet	24	24		24		31	7
Août	32	35		49	4	54	5
Septembre	30	45	5	37	8	45	37
Octobre	51	47	4	44	3	35	-9

Novembre	19	33	4	31	2	28	3
Décembre	39	31	8	22	9	0	
Total	530	484	46	501	7	466	

Isabelle demande ou Annie en est dans les appels à cotisation et les rappels
Et idem pour Marie-Michelle

Annie

J'ai fait les appels de cotisation du mois de novembre et de décembre, comme cela je suis tranquille jusqu'en janvier. c'est parti depuis une semaine.

Marie Michelle n'a pas eu le relevé des mauvais payeurs ce mois-ci parceque je n'avais pas mon ordinateur et était un peu handicapée mais je vais le faire cette semaine ce qui pourra concerner quasiment tout novembre et tout décembre.

Marie-Michelle

II) Sur les CRAS et les CT

Isabelle demande à Catherine et Natacha ou elles en sont dans leurs demandes dans les lieux ou l'on ne siège pas pour avoir les CR

Isabelle n'a rien vu par mail

Elle rappelle à Catherine et Natacha que sans d'écrit elle ne peut pas saisir la CADA.

Natacha

J'ai envoyé les mails au Cour d'appel débuté décembre, j'ai eu quelques retour mais pas beaucoup.

Je vais profiter des congés de Noël pour refaire un mail et je te mettrai en copie cette fois.

Catherine

J'ai eu les premiers comptes rendus du CRAS de Corse, de Rouen, de Sophie et moi pour RIOM. Je vais faire une relance pour savoir qui siège au CRAS et les dates des prochaines réunions. Une question est ce que je peux siéger au CNAS et au CRAS de Riom si non il faudrait que je prévienne mes collègues de FO.

III) Les tournées en juridiction

a. Bilan

Globalement pour ceux et celles qui les ont fait, mettre une réunion sur un thème précis attire plus le chaland que mettre réunion d'information syndicale.

Isabelle propose de renouveler annuellement cette démarche avec les délégués pour les obliger à faire

- Leur juridiction
- Voir une en plus

L'idée est de leur préparer un topo et qu'ils y aillent

Avis du bureau

Natacha : Sur Dijon, je n'ai eu que 2 personnes mais je pense tout de même qu'avec un thème ce serait mieux sinon on doit attendre qu'ils aient des problèmes ou une envie de mutation pour qu'il vienne nous voir. Sans parler de ceux qui ont des questions sur leur retraite proche et qui ne nous apporteront rien pour l'avenir.

Jean-Jacques : pour ma part je compte effectivement refaire le tour des juridictions du ressort l'année prochaine tout en sachant qu'il faut voir si cela ne coûte pas trop cher. pour le topo il y avait un début de topo fait à l'époque par Annie que nous utilisons à l'époque sur notamment l'intérêt d'être syndiqué, la présentation de notre syndicat et nous ajoutons une sorte de parole libre sur les difficultés des collègues en juridiction (pour nous permettre de suivre)

Catherine : oui les réunions à thème mobilisent plus, mais je vois bien que les permanences sont aussi nécessaires pour se faire connaître.

Claude : je pense que c'est une bonne solution pour attirer des personnes qui ne seraient pas venues à la permanence. je remarque quand même un manque de curiosité impressionnant des collègues, même la réforme de leur propre statut ça ne les fait pas bouger en masse ...autant le printemps des greffes avait réussi à les mobiliser (j'ai quand même eu 40 greffiers très en colère à ma 1ere réunion à nanterre !) pour protester autant là ils ont du mal à s'intéresser à la réforme, ils envoient généralement une collègue à la pêche aux infos, sorti des cap ce n'est pas simple de les passionner.

Hier avec Samuel Dehondt avec qui je suis sur le chsct du 95 on a fait mantes la jolie pour se faire connaître et je remarque l'action sociale est un bon angle d'attaque. A quelles aides on peut prétendre, par contre c'est extrêmement compliqué de démêler les diverses structures d'aides (associations, ministérielle, inter ministérielle, etc ...) je lui ai demandé de faire un travail commun sur ce point afin d'y voir clair. je vous passerai donc les infos, avec le journal que nous avons fait et le quid de l'action sociale, ça fait une bonne base pour un thème de réunion.

Philippe : Même avis. Avec un topo comme ça pas d'excuse de délégués qui diront "je maîtrise pas le sujet"

ANNIE : C'est vrai que si il y a un topo avec proposition de tenir une réunion sur un thème précis, celà peut motiver les délégués pour tourner. En plus il ne faut pas oublier qu'il y a des délégués appartenant à d'autres syndicats qui tournent en ce moment dans les juridictions.

Sophie : pour ma part, lors des réunion, j'ai toujours eu du monde et notamment au TI, où ils ne voient aucun autre syndicat. Je pense que le thème était mobilisateur pour la réforme. Avec un thème précis c'est mieux préparer et c'est aussi une amorce pour parler de leur condition de travail et tout autre comme notamment prendre la température de leur juridiction et voir si ca va. Et de plus, ils étaient très contents de voir qu'on va vers eux. Ils peuvent toujours nous contacter par mail mais ca leur fait aussi du bien de nous voir.

b. Proposition

Après des relances, il s'avère que certains délégués n'ont pas organisé de réunion sur leur ressort

Joelle n'a pas donné suite. Il avait été proposé que le bureau se charge de la relancer et non pas Isabelle.

Isabelle demande à Sophie de le faire au nom du bureau

Sophie : je prépare le mail pour lui demander où elle est en des réunions qui devaient être faites et sinon, pourquoi ne les a-t-elle pas faites.

Catherine Bury sur la cour d'aix, n'a pas fait de réunion à Marseille. Quand je lui ai demandé ce qu'elle avait fait, elle m'a indiqué avoir réalisé une réunion sur le TGI de Toulon. Très bien, cette réunion s'est faite dans le cadre d'une commission de réforme, le fait d'aller à Toulon lui permettait d'avoir une prise en charge financière. Cela ne l'a dispensait pas d'en organiser une à Marseille.

Concernant Isabelle, cette dernière indique avoir eu du monde dans toutes ces réunions. Elles ont permis de dédramatiser le statut, de l'expliquer. Les collègues sont plutôt satisfaits.

Cela lui a aussi permis de faire le tour des difficultés du ressort et d'intervenir de suite dans des demandes concrètes.

Un tour annuel sera réalisé.

Avis du bureau

Isabelle précise que cela sera à nouveau évoqué en Janvier de manière précise pour chacun avec un calendrier.

Natacha : Sur les délégués, on en a déjà parlé. Quand Isabelle, Sophie ou le bureau demande quelque chose ils doivent le faire ou essayer au maximum de le faire. Si chacun ne fait que ce qu'il a envie de faire dans son coin, on est pas crédibles.

Catherine : Pour Toulon je n'ai pas eu écho de cette réunion et au vu des difficultés de cette juridiction les réunions me semblent plus que nécessaire, Marseille est un point central il faut y aller... Je me rends compte que sur Clermont Ferrand la soit disant omniprésence de l'UNSA est fantomatique et que les problèmes existent et que personne ne réagit...

Claude :

je pense que le bureau peut tout à faire en faire la demande. c'est vrai que c'est un problème récurrent, les délégués prennent les instructions pour de simples préconisations et font un peu comme ils le sentent ... un calendrier précis serait peut être de nature à solutionner le problème. après si un délégué fait le mort et ne se manifeste pas on fait quoi ?

On en revient toujours à la question de la structuration et je pense vraiment que l'idée des responsables de zone était bonne, il faudrait avoir une structure plus pyramidale : cela permettrait d'avoir moins de pb de positionnements et isabelle n'aurait pas tout le temps à se demander si les délégués ont accomplis leurs missions.

Pourquoi on ne ferait pas un découpage entre membres du bureau ? chacun prend un secteur géographique et on rend compte chaque mois de l'activité des délégués sur le secteur au SG au SGA avec un bilan à chaque réunion du bureau ?

Philippe : J'approuve l'idée de Claude. J'étais d'ailleurs déjà d'accord avec cette idée quand Isa l'avait soumise. Sinon on peut pas zapper Marseille. Est-ce que quelqu'un du bureau pourrait prévoir un déplacement histoire de "forcer la main de Catherine ? Pour Joelle, je veux bien prendre contact avec elle pour essayer de lui faire entendre raison. Si je le fais ce sera bien sûr au nom du bureau, enfin si vous êtes ok. Ça fera moins formaliste et moins conseil de discipline je pense ... Faut jouer sur la corde ultra marine (on va pas se shooter une autre déléguée alors qu'elle est partante).

Isabelle : Pour Catherine je vais résoudre le problème en Janvier

On va un peu devancer ma proposition

Johanna arrive en mutation

Elle reprend aix et la corse et je la passe à 20%

Sophie : un calendrier va permettre d'imposer les choses. On constate que sur la réforme peu ont fait des réunions, il faut imposer un délai et après en tirer les conséquences, c'est plus simple.

IV) Sur le journal

a. Décembre :fait CHS

b. Janvier

- MMj nouveaux tarifs
- Brèves
- Visite de St Anne
- La nouvelle saisine du comité de déontologie.
-

c. Février

Jean-Jacques : en fonction de l'actualité du monde judiciaire et des messages que l'on souhaite faire passer. d'une manière générale il faut passer à l'offensive sachant qu'on nous attend en juridiction et que les autres OS ne nous font pas de cadeaux

d. Mars

Claude : j'ai fait un article sur le colloque de l'engagement dans la fonction publique pour janvier si tu veux ?

Sophie : un constat, lorsque le journal ne peut pas être remis par mail, on l'envoie en papier en demandant l'adresse mail des collègues. Très peu répondent, c'est dommage. C'est dans leur intérêt.

V) Réalisation des fiches

Lors des journées à ENG il est demandé régulièrement des sujets différents. Nous le voyons parfois il nous manque des fiches.

Il nous faut des choses de prêtes

Isabelle demande

1) Qui prend quoi

Jean-jacques : moi je veux bien mais à y réfléchir pour se démarquer des autres OS car quand j'avais accompagné Marie-Michèle, il me semblait qu'il fallait étoffer notre dossier et surtout renvoyer vers notre site.

2) Est-ce qu'il y a d'autres sujets que vous voyez ?

Jean-jacques : il faudrait une sorte de fiche pour les "premiers droits" genre congé annuel, ect sachant qu'un document exhaustif sur l'ensemble des droits ou obligations serait fastidieux. il faudrait à mon sens encore une fois renvoyer vers notre site pour pouvoir ensuite ramasser le plus d'adhérent possible.

Avis du bureau

Natacha : J'ai déjà travaillé sur la Fondation d'Aguesseau donc je veux bien continuer sur ce thème.

Catherine : Je vais faire une fiche sur la réforme des tutelles mineurs et JAF, j'attends la circulaire qui devrait sortir là... Pour la Fondation je veux bien ça me fera travailler le CNAS...

a. Rachat des années d'études

Philippe : Moi donc !

b. Mutation

Jean-Jacques : Moi je veux bien prendre cette fiche (ah la mutation) car il me font ch.....en ce moment au TGI...

c. Fondation d'Aguesseau

Natacha : J'ai déjà travaillé sur la Fondation d'Aguesseau donc je veux bien continuer sur ce thème.

claude : pour amorcer le sujet catherine, il y a sur le site dans la rubrique des adhérents / infos utiles : le CNAS, le CRAS et la fondation d'Aguesseau

VI) Sur les SAUI

Isabelle demande à Catherine ou elle en est dans la confection du questionnaire qu'elle lui a demandé afin de suivre les juridictions qui sont SAUJ et GAM

Est-ce que des visites dans les juridictions expérimentales ne s'imposent pas ?

Avis du bureau

Jean-Jacques : Nous avons fait le tour avec Annie des juridictions du ressort expérimentatrices et j'ai vu au CTSD de Rennes (voir mon rapport) un collègue qui nous a fait un retour de son vécu . nous l'avons déjà rencontré à plusieurs reprises avec Annie

Natacha : A Dijon, un GUG a été mis en place début septembre en vue du SAUJ qui devrait arriver début septembre et c'est vraiment calamiteux. Je n'entend que des plaintes et agents qui doivent y aller.

Catherine : j'ai fait passé, très en retard, mon topo sur le GAM et le SAUJ, je suis très favorable à un suivre sur le terrain surtout pour le GAM au vu de la horde des magistrats qui veulent voir le projet capoter.

Isabelle : Je pense que sur les SAUJ et GAM il faut se déplacer dans les juridictions qui sont expérimentales

Sur le retour sur le site je suis un peu hésitante, sur le coup est ce que les stagiaires n'aiment pas le papier ?

Philippe : Avec les SAUJ il y a un vrai problème. C'est une commande de la Chancellerie et donc on a l'impression à la Réunion qu'il faut dire que ça marche, que c'est génial ... La vérité n'est pas celle là si j'en crois quelques collègues ou en tout cas tout n'est pas aussi bien qu'on veut nous le présenter. Raison de plus pour se rendre en juridiction. Cependant ATTENTION car avec Lionel on a fait une réunion sur le SAUJ à Saint Denis, j'ai eu plusieurs collègues qui sont venus me voir en aparté pour me dire tout le mal de ce qu'ils en pensaient (public mal renseigné et donc dossier incomplet, absence de formation à certains applicatifs pour les agents du SAUJ, pas d'accès à certains applicatifs pour les mêmes ...), et PERSONNE à la réunion pour venir nous dire ça officiellement ...

Isabelle : Sur le Sauj je pense qu'il faut faire un point régulier et saisir la DSJ officiellement

Claude : je dévie un peu sur le GAM :

à la dernière réunion de dialogue social le DG de Nanterre a confirmé : dès la fin de l'expérimentation il a l'intention de récupérer les GAM pour les coller dans un greffe en manque d'effectif. c'est un moyen de pression sur la DSJ vous augmentez les effectifs du tgi ou vous faites le deuil des gam. j'ai pas eu l'impression quand avec

sophie on l'a dit en ctsj que Mme Thuau était réceptive ... je crains qu'on enterre le gam et le garm ensemble. il aurait fallu peut être prévoir des postes à profil pour que le dg n'y touche pas aussi facilement ?

Phillippe : OUI et postes à profil obligatoire pour les GARM ! C'est tellement évident que je pensais que c'était déjà comme ça ! D'ailleurs est ce que ça ne devrait pas être des postes fonctionnels ?

ANNIE : Nous avons fait deux visites des juridictions expérimentales sur la Cour d'Appel de Rennes l'an dernier, Jean Jacques a eu un point lors du dernier CHSD, je pense que c'est suffisant pour le moment et qu'il faut attendre un peu pour y retourner

VII) Sur le livre blanc

Isabelle indique qu'elle va profiter des vacances de Noel pour proposer une lettre aux délégués et leur envoyer par mail et par courrier début Janvier.

Avis du bureau

Natacha : Je pense que c'est bien. Il faut se faire connaître.

Jean-Jacques : Oui pour moi

claude : oui

Sophie : et ca permet ainsi de se préparer pour les prochaines élections qui vont vite arriver en ayant des grands thèmes.

VIII) Questions diverses

Les collègues de Dijon sont très remonté car on a appris cette semaine que le personnel de l'ENG allai allait avoir une prime de Noël. Le mari de ma collègue qui est greffier va avoir 300 euros !!!!

Autant dire que ça ne passe pas !

Claide : point d'information sur le site internet :

comme l'a proposé philippe, je vais vous parler du site et de son évolution :

il est en ligne depuis un mois

les adhérents uniquement en ont été avisés par mail

j'ai reçu à ce jour 85 demandes d'enregistrement sur le site en qualité d'adhérent

sur les 85 :

j'ai validé 69 personnes

j'ai bloqué 13 personnes

j'ai 3 personnes en attente (les demandes reçues hier)

les demandes d'inscription des membres :

chaque personne qui me contacte reçoit un mail :

soit de félicitations car il est adhérent et je l'ai trouvé sur la liste

soit lui demandant de justifier de sa qualité d'adhérent (les mail du type "petitefleurdeschamps@gmail.com" ne figurent pas toujours dans notre fichier des adhérents) ce mail le renvoie sur une page du site qui lui indique les avantages réservés aux adhérents et le formulaire d'adhésion

je valide exclusivement les adhérents et je rends compte des difficultés à isabelle et sophie, enfin lorsque la personne indique avoir adhéré mais que je ne la trouve pas je demande l'aide d'Annie en sa qualité de trésorière. D'ailleurs si annie peut m'envoyer chaque mois le fichier, cela me permet de mettre à jour les contacts chaque mois.

la boîte de dialogue du site : ça fonctionne bien, on nous a contactés à 5 reprises déjà.

le message arrive en messagerie sur la gmail d'isabelle et moi en copie

Par contre sur celle reliée aux boîtes délégués je ne sais pas car le message arrive en copie chez isabelle et le délégué, on ne peut avoir que deux destinataires à chaque fois

sur le référencement internet :

j'ai placé des méta balises sur le site

je me suis enregistrée chez google (webmaster tools) pour faire remonter les résultats de recherche

j'ai aussi contacté wix afin d'étudier une amélioration du référencement (en attente de réponse)

j'ai créé un compte chez google analytics afin d'avoir des résultats en termes de statistiques sur la fréquentation (en dehors des adhérents)

je tiens à préciser que le référencement existe déjà car à la base sans référencement on ne remontait pas du tout il fallait taper le nom du site en entier pour y accéder.

Là nous arrivons en 3e place devant l'unsa et les gecko qui ont lancé leur site avant nous ... et il s'agit donc de passer devant la cgt : en fait c'est aussi l'ancienneté du site qui fait le référencement, plus on clique et plus il remonte dans le moteur de recherche.

notre site historique passe devant la cégète et c'est bien. comme l'a suggéré philippe si on pouvait y mettre un message renvoyant vers la nouvelle adresse du site ce serait bien.

Philippe : Oui ce serait bien un renvoi du site historique sur le nouveau !

j'observe quand même que le référencement ne cesse de s'améliorer voici notre référencement à la date du 20 novembre :

en 1/ la cgt en 2/ le site historique en 3/ le site des gecko et en 4/ notre nouveau site

et aujourd'hui presque d'un mois plus tard ... ça s'est amélioré

1/ notre site historique 2/la cgt 3/ notre nouveau site

sur le référencement intranet :

il existe aussi une liste de site référencés en interne à la chancellerie afin que ne collègues ne soient pas bloqués s'ils y vont isabelle a saisi la chancellerie d'une demande en ce sens.

Philippe : Ah oui très bien !!!

sur la question du navigateur

je confirme qu'internet explorer est à proscrire. le problème ne vient pas de nous mais de la chancellerie qui a fait le choix de ce navigateur qui ne peut pas être mis à jour pour que certains logiciels de métiers continuent à fonctionner ... c'est sur-réaliste mais vrai. il faudrait donc que nos collègues utilisent systématiquement mozilla firefox ...qui commence à apparaître en raccourci sur leurs bureaux. la seule solution serait une diffusion sur chaque cour et non plus aux seuls adhérents, en indiquant qu'il faut se connecter avec firefox et non internet explorer qui est notoirement à éviter.

Philippe : Est-ce qu'il ne serait pas judicieux de faire adresser un mail aux collègues par chaque délégué pour les informer de la création du nouveau site ET d y inclure un lien pour télécharger Mozilla sur les postes ? Perso je connais pas mal de greffiers qui sont restés encore au crétaçé pour l'utilisation d'Internet ... Si on leur met pas un lien, ils vont jamais télécharger ce navigateur ... En même temps je me dis que les informaticiens vont pas nécessairement apprécier notre démarche ... À voir donc ...

les adhésions :

j'ai proposé à isabelle, sophie et annie d'un nouveau formulaire d'adhésion, le précédent n'était pas modifiable avec un traitement de texte et cela posait problème. Annie m'a prévenue qu'il manquait les coordonnées professionnelles. je vous l'envoie par mail. j'ai aussi modifié les intitulés des fonctions en raison de la réforme et j'ai mis 7e échelon au lieu de 6e échelon pour la même raison. vous me direz ce que vous en pensez. attention c'est word en mode publication pour obtenir ce rendu, ce n'est pas word texte, mais il sera en ligne en pdf pour tous.

sur les adhésions par prélèvement, je vais commencer à travailler la question je pense que c'est l'avenir et le nouveau site offre cette possibilité.

sur le contenu du site :

la question de l'agenda reste à aborder : quelle est la formule la plus intéressante ?

pour le moment sur l'agenda il y a les réunions nationales

sur la page de chaque cour il y a la permanence du délégué et ses coordonnées avec une boîte de dialogue

est ce qu'on met les actualités locales sur le site et si oui à quel endroit ? agenda ou page de la cour

Philippe : Actualités locales ? À mon sens non ! Sauf peut être pour les grosses cours à la rigueur, car cela concerne pas mal de monde. Actu nationales à mon sens suffit.

si agenda ça risque vite d'être illisible

si page de la cour certaines seront vides

ou alors je crée une page locale chez les adhérents et j'y mets chronologiquement les CR des réunions locales ça évite de voir que certaines cours n'ont pas d'actu. autre possibilité : on considère que la diffusion par mail des infos locales suffit + les articles des délégués locaux dans le journal

sur la demande de philippe pour des infos ciblées sur l'outre mer je penche pour une rubrique chez les adhérents ça donne de la valeur ajoutée à l'adhésion.

Philippe : Oui

toujours sur le contenu, il me faudrait à chaque fois que cela est possible les dates des réunions, les ordres du jour, les comptes rendus car cela permet de garder les

rubriques à jour, si vous pouvez me mettre en copie de vos envois ... je vous en remercie. n'hésitez pas à me faire part de vos remarques, j'ai besoin de remontées

C Isabelle : Je pense qu'en réunion de bureau je vais fixer les thèmes des déplacements et des dates et on verra qui fait ou pas et on verra le tri

Je pense aussi qu'on va se répartir la France avec des responsables de zone

Le colloque est dans le journal de Janvier c'est fait, il y a l'article de Sophie du SAF, j'ai rédigé mon édito, et je pense qu'on pourra le mettre aussi sur la page d'accueil de Janvier

Sur l'agenda moi je veux bien tout ce que l'on veut les délégués ne rendant que compte qu'à posteriori